

INTRODUCTION

Julie Boissonneault, Ali Reguigui et Gerardo Acerenza

Une langue peut être jugée noble en un lieu et ne pas l'être ailleurs ; elle peut l'être à une époque donnée et ne plus l'être en un autre temps. Les jugements posés sur les langues fluctuent ainsi dans le temps et dans l'espace. Appréciatifs ou dépréciatifs, ils nourrissent les représentations que l'on se fait des langues et rejaillissent sur l'image que l'on a des locuteurs de ces langues. Qu'elles accordent une légitimité à certaines langues plutôt qu'à d'autres, ces diverses représentations relèvent davantage d'enjeux socio- et géopolitiques que de critères purement linguistiques. Bien qu'elles puisent dans des faits langagiers, elles participent à un imaginaire collectif qui est un construit social, hautement subjectif, duquel s'inspire tant les instances politiques que les individus dans leur rapport aux langues. C'est cette subjectivité dans les représentations qui circulent au sujet de certaines langues qu'invitent à voir les auteures et les auteurs de ce volume.

L'ouvrage se découpe en trois grands volets qui ne sont pas étanches. Les textes du premier, intitulé « Enjeux politiques de la représentation des langues », illustrent que les représentations mises de l'avant au sujet des langues répondent souvent à des aléas politiques. Bien que ces représentations s'inspirent d'une certaine « réalité factuelle » des faits langagiers, ils correspondent plutôt à une « réalité imaginée ». Comme l'illustrent les auteures et les auteurs, l'imaginaire entourant les langues se nourrit non seulement des pratiques langagières en soi, mais aussi des positionnements subjectifs à l'égard de certaines langues ou de certaines variétés de langues. Il y sera donc question de ce qui vient agir sur les rapports aux langues, notamment les discours tenus à leur sujet.

L'imaginaire des langues peut aussi se produire à partir de productions littéraires et culturelles. C'est l'objet du deuxième volet intitulé « Enjeux culturels dans l'imaginaire des langues ». Les manifestations culturelles

peuvent s'avérer de puissants leviers de la reconnaissance de peuples et de leurs langues, quand elles sont attestées et valorisées. À défaut de cette valorisation, les manifestations culturelles sont reléguées à être de simples pratiques folklorisantes et passéistes, voire à être représentées dans une forme caricaturale.

Le troisième volet, intitulé « Enjeux identitaires et sens d'appartenance », appréhende la représentation identitaire par les langues. Les auteures et les auteurs s'attardent à montrer comment les langues peuvent être fragilisées ou marginalisées par des représentations dépréciatives et comment ces discours agissent sur les locuteurs, notamment dans leur sentiment d'appartenance à une communauté, à une région, voire à un État. Les articles permettent néanmoins de voir qu'il est possible d'agir sur ces représentations et qu'il est important de le faire si l'on veut refaçonner l'imaginaire collectif.

I. Enjeux politiques de la représentation des langues

Michaël Alcibar et **Tanguy Pennec** donnent le ton à ce volet en faisant état de la difficulté de la représentation cartographique des territoires linguistiques. « [L]a carte est souvent considérée, à tort, comme une représentation scientifique neutre et impartiale de l'espace géographique. Or, la carte n'est pas le territoire. Elle est une représentation de la réalité et non la réalité elle-même. » Sans nier l'importance de marquer linguistiquement un territoire, les auteurs soulignent que les décisions entourant la reconnaissance d'une langue sur un territoire donné – notamment par la langue dans laquelle se déclinent les toponymes et par les délimitations des aires linguistiques – relèvent de la géopolitique. Ces décisions sont intimement liées à des rapports de force qui agissent sur la valorisation de certaines langues au détriment d'autres langues ou variétés de langues. Les deux terrains à l'étude – le Pays basque en Espagne et la Bretagne en France – exemplifient comment les différentes représentations cartographiques du basque et du breton, toutes deux langues régionales et minoritaires, peuvent alimenter les revendications linguistiques dans le discours des acteurs.

Claudine Brohy emboîte le pas en illustrant que le principe de la « territorialité des langues », à la base de la politique linguistique suisse, peut fragiliser les langues qui ne correspondent pas aux frontières géopolitiques établies. Cette fragilisation est accrue lorsqu'il s'agit de variétés dialectales, puisque les locuteurs, aux prises entre un dialecte

local et une langue standard, sont coincés dans ce qu'elle appelle un diasystème diglossique. C'est le cas de trois communautés germanophones en Suisse qui se trouvent en situation minoritaire dans les communes de Bosco Gurin (canton du Tessin), de Jaun/Bellegarde (canton de Fribourg/Freiburg) et d'Ederswiler (canton du Jura). Son analyse, qui fait état de la précarité linguistique et culturelle des dialectes alémaniques qui y sont parlés, s'inscrit à la croisée de la sociolinguistique et de la politique des langues.

La marginalisation d'une langue par un État peut aussi se traduire en des sentiments de honte et d'insécurité linguistiques chez les locuteurs, ce qui mine la vitalité même de la langue. C'est ce dont traite **Uladzislau Ivanouï** lorsqu'il brosse l'histoire répressive de la langue et de la culture biélorusses du 19^e au 21^e siècle, soit sous l'empire tsariste, pendant le régime soviétique et à l'heure contemporaine. « Une analyse sociolinguistique de l'histoire de la langue biélorussienne permet de montrer que le biélorussien est une langue comme une autre [...], mais en raison de son histoire, l'image d'une langue ridicule et inférieure s'est formée politiquement et pseudo-scientifiquement autour d'elle. » L'analyse de textes littéraires du 20^e siècle et des discours du président Aliaksandr Lukašenka sur la langue (1994-2019) permet de mieux saisir comment le biélorussien, réduit à une langue paysanne ou folklorique, a été marginalisé au profit du russe par les instances politiques et par l'élite, et ce, bien qu'il ait statut de langue co-officielle au Bélarus.

Giustina Selvelli enchaîne en faisant valoir le rôle que jouent les médias dans la promotion des langues minoritaires. Plus une langue et ses locuteurs sont visibles dans la sphère publique, plus les représentations qui circulent à leur égard sont empreintes de légitimité. L'auteure examine ainsi la vitalité de la communauté rom dans la ville de Novi Sad en Serbie et les efforts déployés pour modifier le statut du romani. Elle se penche tout particulièrement sur l'apport des médias locaux à la plus grande visibilité des Rom, notamment par la diffusion d'émissions télévisuelles en romani du *Public Broadcasting Service of Vojvodina* et par la parution de la revue trilingue (anglais, serbe, romani) *Dekada Roma u AP Vojvodi*.

Il est difficile de parler d'enjeux politiques, sans traiter de la place qu'occupent les systèmes scolaires, lieux féconds où se façonnent les représentations. C'est dans cette optique que **Karim Salhi** s'interroge sur la pertinence des images du tamazight que transmettent les manuels

scolaires d'Algérie. Les images qui y sont projetées peuvent agir sur les dimensions morale, éthique et culturelle du système de valeurs des berbérophones. Il s'agit, selon l'auteur, de « saisir les modalités d'insertion dans l'identité de la nation ainsi que les stratégies de son appropriation [...] [afin de mieux comprendre] la place que le tamazight occupe dans l'imaginaire national ».

II. Enjeux culturels dans l'imaginaire des langues

Dans le premier article de ce volet, **Estelle Coppolani** retrace l'itinéraire d'un genre musical propre à l'île de la Réunion – le maloya – en dressant le lien entre le changement de représentation du créole réunionnais et la trajectoire de cette manifestation culturelle. L'histoire du maloya permet de saisir l'évolution de l'interaction entre le territoire (Réunion) et la langue (créole), cette dernière étant passée d'une pratique prohibée et dévalorisée à une pratique institutionnalisée et inscrite au patrimoine culturel immatériel de l'ONU. L'aventure du maloya est ainsi parallèle à la reconnaissance du créole réunionnais. « Passer “du créole opprimé au créole libéré”, selon le vœu d'Axel Gauvin [1977], demande bel et bien de repenser en profondeur la relation de l'île de la Réunion à l'Hexagone. »

Rachid Baalla nous transporte ensuite vers le Sud-ouest marocain avec une analyse ethnolinguistique de l'ajmak, pratique culturelle des Berbères Achtouken. De tradition orale (en dialecte tachelhit), ce genre musical, qui intègre poésie, musique et danse, permet la transmission intergénérationnelle des mœurs et des valeurs. L'aire ajmakienne s'est toutefois rétrécie au fil des ans et la pratique est de plus en plus considérée « comme un simple folklore par les médias et dans les programmes scolaires [ce qui est] une sorte de diffamation ôtant à ce cérémonial son authenticité en le réduisant à un simple tableau aux yeux des touristes étrangers ». Pour l'auteur, il s'agit d'un patrimoine culturel immatériel qui fait office de mémoire collective et qui souligne le sentiment d'appartenance d'un groupe et son rapport au lieu.

Igor Fiatti propose, quant à lui, une lecture « géolittéraire » de l'Europe centrale pour tenter d'expliquer la non-reconnaissance – ou plutôt l'absence référentielle (*Glossa in absentia*) – des langues dans la carte mentale entourant les littératures de cette région. « [C] est une recherche de légitimité dans le cadre d'une “Europe virtuelle” [...] qui, toujours et obstinément, refuse de prendre en considération “l'existence de notre langue, notre culture et notre littérature” (Mihály Vajda) ». Les

frontières de cette enclave, qui ont varié selon les époques et selon les auteurs, sont le reflet de la dichotomie historique qui sévit entre l'Orient et l'Occident, et ce, bien que les peuples de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Ouest aient en partage une histoire commune.

Dans le texte qu'elle propose, **Atinati Mamatsashvili** parle, elle aussi, de l'absence – ici du Juif et du tsigane –, mais également de leur caricature dans les arts de la période de l'entre-deux-guerres. À partir des œuvres littéraires de Jacques Audiberti et de Jean-Paul Sartre ainsi que d'une toile de Jean Fautrier, elle analyse les représentations qui s'en dégagent sous l'angle de l'exterritorialité et de la déterritorialité. Les deux concepts se rejoignent dans le déracinement et le détachement du Juif et du tsigane de leur espace initial, ce qu'elle qualifie, à l'instar de Laurent Jeanpierre de « l'entre-deux-mondes du déplacement continué ».

III. Enjeux identitaires et sens d'appartenance

Par le biais de biographies langagières, **Francesca Calamaro** documente le nouveau rapport au monde de migrants camerounais en Allemagne dans leur processus de reconstruction identitaire. Deux questions orientent son discours, à savoir la perception qu'ont les migrants de leur territoire d'accueil et le rôle de leurs pratiques langagières dans la sauvegarde du lien avec le territoire d'origine. Leurs réflexions mettent ainsi en jeu deux espaces-territoires : celui d'origine et celui d'accueil. Comme l'avance le géographe Armand Frémont, « [l']étude de l'espace vécu ne saurait se limiter à l'analyse des lieux fréquentés par une personne ou par un groupe, au territoire, à l'espace de vie. Elle doit aussi intégrer toute la charge de valeurs que se projettent les hommes aux lieux et des lieux aux hommes [...]. L'espace vécu est un réfléchi ». La notion de "frontières" est donc à revoir, puisque l'espace d'une langue ne renvoie pas à sa simple territorialité.

Serenella Baggio propose, elle aussi, une enquête menée par des autobiographies linguistiques, mais cette fois sur la diversité dialectale de l'italien de membres du Département des lettres et philosophie de l'Università degli Studi de Trente en Italie. Les récits que tiennent cinq générations d'informateurs brossent l'histoire des dialectes italiens et font état de la complexité du répertoire linguistique individuel qui résulte de stratifications, de contacts, de rejets, de compromis et d'adaptations. Le terrain à l'étude s'avère un microcosme qui donne un aperçu de la situation linguistique fragmentée mais très vivante de l'Italie.

Marguerite Bordry propose également une image tout autre de l'Italie en se penchant sur les œuvres de Mario Rigoni Stern. L'écrivain donne un aperçu de la vie et de l'histoire de sa région d'origine – le Haut-plateau (Altiplano) d'Asiago dans le nord de l'Italie –, qui se caractérise par le cimbre, langue germanique liée à l'identité linguistique et culturelle de ceux qui y habitent. Soucieux de préserver la mémoire de sa terre et de ses ancêtres, il parsème son œuvre de cimbre, par la voix de ses personnages et par les toponymes. La mémoire est ainsi un thème constant dans l'œuvre de Rigoni Stern. L'article de Bordry donne, lui aussi, vie à cette voix et concourt à en préserver la mémoire.

Carole G. Anderson brosse le portrait de la dévalorisation d'une communauté linguistique – ici les francophones de l'Ontario – à l'égard de leur parler. Grâce à la technique du locuteur masqué – technique mise au point par Wallace E. Lambert et ses collaborateurs en 1960 – elle lève le voile sur les préjugés liés au français parlé en Ontario qu'entretiennent des francophones de diverses provenances. Ces préjugés – qui font partie des représentations erronées sur des individus à partir de leur façon de s'exprimer – influent sur l'image souvent inconsciente que plusieurs se font, dont les Franco-Ontariens eux-mêmes, de leurs compétences de travail, de leur statut social, voire de leur personnalité.

Paulette Ayoub renchérit en traitant de l'attitude dépréciative qu'entretient le système scolaire libanais sur l'usage de l'arabe libanais, qui est langue maternelle et langue de communication quotidienne pour la majorité des enseignants et des apprenants. En tentant de mieux comprendre la place qu'occupe cette variété d'arabe dans la scolarisation, elle note une disparité dans les positionnements face aux pratiques de plurilinguisme admises, selon que les établissements scolaires soient privés ou publics. Elle constate qu'il y a encore beaucoup de travail à faire pour contrer les représentations péjoratives à l'égard de l'arabe libanais et de son usage en enseignement.

Dans le texte de clôture, **Marcienne Martin** pose un regard innovateur sur la construction de l'identité en utilisant la nomination identitaire, qui varie d'une langue à l'autre et d'une culture à l'autre, et la dérivation anthroponymique, qui marque l'individu dans un groupe social. Le langage, qui y est analysé comme un outil de repérage et de décodage d'un milieu, traduit également la représentation que s'en font ceux et celles qui l'habitent. L'auteure illustre ses propos en se penchant sur la modification des anthroponymes qui ont mis en valeur les

caractéristiques des individus et des lieux chez les colons d'Amérique du Nord des 17^e et 18^e siècles.

Tous les textes de ce volume cherchent ainsi à comprendre la préhension subjective de langues ou de variétés de langues dans le construit social, voire, le cas échéant, à en contrer la dévalorisation et l'illégitimité. Mieux comprendre les histoires qui circulent au sujet de certaines langues et des peuples qui les parlent permet de se les représenter sous un œil plus positif. Car les langues ou les variétés de langues ont toutes des histoires : connaître leurs histoires, c'est prendre connaissance des enjeux auxquels elles ont été confrontées et avec lesquels elles doivent encore conjuguer. C'est aussi prendre connaissance de l'Autre dans toute sa diversité. Nous souhaitons que ce volume en permette le récit dans une perspective de découverte et d'ouverture.